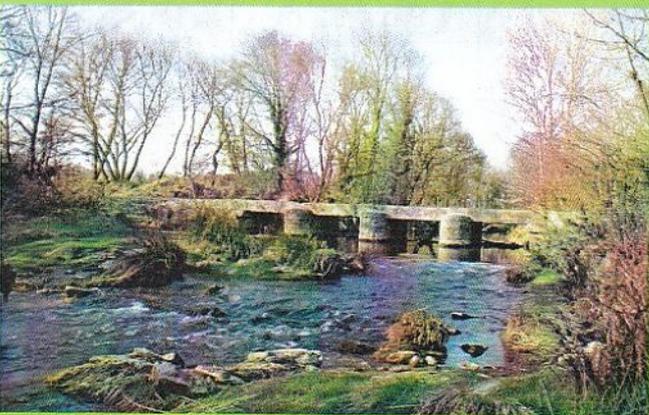


Au fil de Deaux...

Janvier - Février—Mars—Avril 2010



Édito

Voilà un été verdoyant qui s'annonce et déjà un délicieux parfum de vacances. Le bon moment pour revenir sur ce rude hiver que nous avons traversé.

Le présent, souvent imprégné du passé, anticipe l'avenir dans bien des domaines. Au niveau de notre commune, après le renoncement forcé à certains projets, l'horizon bouge et certaines réalisations aboutissent tandis que d'autres s'annoncent.

Après maintes années d'hésitations et de refus, le conseil a pris la décision d'augmenter le taux des taxes, sans pour autant être à la hauteur des efforts consentis par nos voisins de la Communauté de Communes de la Région de Vézénobres et autres. Il est important pour nous de retrouver de la considération dans cette instance dont les octrois de subventions sont en partie corrélés à la contribution et à l'effort fiscal de chaque municipalité. Profiter d'un système sans y participer équitablement...il est aisé de deviner l'impasse où cela nous conduit, surtout en ces temps de crises budgétaires nationales et mondiales. Il serait irresponsable économiquement de s'isoler en pareil contexte quand le quotidien est déjà source de dépenses.

Malgré tout, le Conseil Municipal s'engage à redoubler de vigilance sur le plan du budget communal, au regard des coûts des initiatives et réalisations à venir.

J'espère vivement que ce creux de vague n'en appellera pas d'autres à l'avenir et serve à la compréhension des problématiques de citoyenneté au niveau des instances tant locale, départementale, régionale, que nationale.

Je vous laisse à la lecture de ce nouveau bulletin riche en événements.

François Ferrier

L'agenda 2010

(Jusqu'au mois de juillet)

- 16 janvier : Vœux de la municipalité
- 30 janvier : Ass As de cœurBelote
- 7 février :
A.Deaux Mi No.....Après-midi en chansons
- 13 février : Ass As de cœurBelote
- 19 février :
Conseil Municipal Jeunes....Collecte denrée
- 13 mars :
A.P.ECarnaval
- 20 mars : Ass As de cœurBelote
- 27 mars :
Opération « Nettoyons la Nature »
- 27 mars :
A.Deaux Mi NoSoirée « Américaine »
- 9 avril :
A.P.E.....Journée atelier Astrologie
- 10 avril : Ass As de cœurBelote
- 16 avril :
Bibliothèque : portes ouvertes et animations
- 1er mai :
A.Deaux Mi NoRepas sur l'herbe
- 1er mai :
Scène « les Camis'Arts »Théâtre enfant
- 8 mai :
A.Deaux Mi NoVide grenier
- 8 mai : Ass As de cœurBelote
- 25 mai :
Les Traces de DeauxCourse Pédestre
- 4 juin :
A.P.E.Opération brioches
- 5 juin : Ass As de cœurBelote
- 19 juin :
A.Deaux Mi NoRis-Deaux
- 25 juin :
A.P.E.Kermesse
- 28 juin :
A.P.E.Sortie scolaire au zoo de la Barben
- 18 juin : Remise des prix du concours photo

Etat civil

Naissances : 2

le 17 mars Mathilde LANET

Le 8 avril Lana CARAYOL

Mariages : 1

le 20.02.2010, Boillot Bernard/Guillet Nathalie

Décès : 2

le 14.12.2009

Eliane COMBERNOUX , épouse VACCARA

le 21.01.2010.

Yvonne THEPAULT, veuve CASTEL

Mairie de Deaux

Heures d'ouverture :

Lundi	14h00 à 18h00
Mardi	9h30 à 13h00
Jeudi	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

E-mail : mairie.deaux@orange.fr

Communauté de communes de la Région de Vézénobres

Tél : 04 66 83 88 64

Fax : 04 66 83 68 76

Office de Tourisme

Tél : 04 66 83 62 02

Horaires déchetterie

A partir du 1er avril, identique hiver et été :

Mardi	9 h à 12 h	
Mercredi	9 h à 12 h	14 h à 17 h
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 17 h

Ramassage des ordures ménagères

Le lundi et le vendredi

Ramassage des emballages (poubelle bleue)

Le mercredi

Boulangier ambulant « Thiesset »: 04 66 83 71 61

Du lundi au samedi, sauf le mercredi

Epicierie ambulante « Thierry chez vous »

Le samedi matin, 04 66 60 60 58 - 06 87 79 14 03

Numéros utiles

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

Urgence : 112

Samu : 15

Pompier : 18

Centre antipoison : 04 67 63 24 01

SPA (animaux errants) : appeler la
mairie

Radio Bleu Gard Lozère 90.2—91.6

Notre école a plus de 30 ans !

Depuis plusieurs années, l'évolution de la population de notre village a nécessité dans notre école des aménagements : salle des jeunes, entre le foyer et l'école, aménagée en salle de classes ; des adaptations en fonction des lieux devenus trop petits ; des contraintes dues aux sanitaires et la plomberie obsolètes ; des améliorations avec l'achat de nouveaux bureaux ; des organisations avec la garderie, la cantine qui accueillent de plus en plus d'élèves ; des concessions...

Merci à toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de cet établissement !

Le projet d'agrandissement de l'école a été initié depuis plusieurs années, mais des révisions du plan, des refus de subventions, des contraintes budgétaires, des lenteurs administratives... ont retardé sa réalisation.

Mais... le voilà ! Ce projet va enfin se réaliser !

90 m² seront ajoutés aux bâtiments existants, les salles de classes et les sanitaires seront modifiés et réaménagés, la cour rénovée.

Cet agrandissement permettra aussi d'utiliser la salle de classe, actuellement occupée par les grandes sections, pour d'autres activités en manque d'espace.

À suivre...

**Du vandalisme,
un jeux ?**

Résultat de la casse !

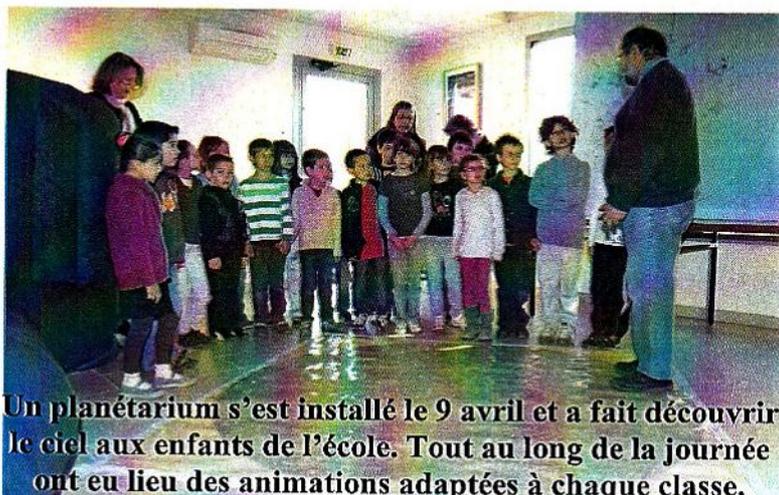
Pourquoi ?

Quelques bris de vitres à l'école pendant le week-end de Pâques, acte délibéré ou jeux incontrôlé, le résultat est un coût pour la collectivité, et des frais bien inutiles !

Absentéisme à l'école (Extrait du compte-rendu du conseil d'école du jeudi 11 février)

« Jusqu'à présent les absences pour raisons de vacances des parents ou de week-end élargis étaient restées dans les limites du raisonnable. Cette année, leur nombre est plus que notable et les durées augmentent singulièrement. Ces absences désorganisent la classe (encore plus si des évaluations sont prévues ces jours-là) et donnent du travail supplémentaire à l'enseignant qui doit préparer le travail à l'avance; Devant l'ampleur du phénomène cette année, nous avons pris contact avec l'Inspection afin de savoir exactement l'attitude à adopter. Il en résulte ceci :

A partir de 6 ans dans l'année scolaire en cours, la fréquentation régulière est obligatoire. L'inscription d'un enfant en maternelle entraîne la même obligation. Les absences pour raisons médicales ou familiales graves et justifiées sont acceptées. Les absences pour motif de congés parentaux ou de confort (week-end élargis, profiter de tarifs moins élevés) ne sont pas considérées comme ayant un motif légitime; Elles sont donc soumises à l'autorisation de Mme l'Inspectrice de l'Education nationale (l'adresse est affichée sur le panneau à l'extérieur de l'école). L'autorisation est à demander par courrier. Mme Lanfranchi n'étant pas chef d'établissement, elle n'est pas habilitée à l'accorder. De plus, en aucun cas les enseignantes ne sont tenues de préparer le travail à l'avance pour les enfants concernés. Si l'autorisation d'absence est accordée par Mme l'Inspectrice, c'est aux parents d'assumer leur choix et de se tenir au courant de ce qui a été fait en classe auprès d'autres parents. Passer outre l'avis de Mme l'Inspectrice serait s'exposer à un signalement pour absentéisme abusif. »



Un planétarium s'est installé le 9 avril et a fait découvrir le ciel aux enfants de l'école. Tout au long de la journée ont eu lieu des animations adaptées à chaque classe.

Cette année encore l'APE est très active.

Son dynamisme et son engagement permettent de nombreuses activités pour les enfants de notre école :

- animation sur les arts plastiques,
- théâtre,
- exposition (planétarium),
- animation (voir photos carnaval),
- sortie (cette année au zoo de la Barben) la kermesse de fin d'année pleine de surprises.

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Année 2009

Comme nous vous l'avions déjà annoncé l'année dernière, nous allons voir, dans l'analyse du budget, que des décisions sont prises :

Les dépenses de fonctionnement, pour l'année écoulée s'élèvent à 182 000€, contre 164 800€ en 2008 soit une progression de plus de 10%.

Dans le détail, nous remarquons que :

- ⇒ les charges à caractère général sont de 56 000€ en progression de 12% (49800€ en 2008),
- ⇒ les charges de personnel ont légèrement baissé en raison d'une modification des contrats (reprise de travail et embauche en 2008 d'un employé, donc moins de recours au personnel extérieur),
- ⇒ Les autres charges de gestion courante ont progressé de 42 %, elles sont de 45 700€ contre 32 200€ ;

Les recettes, quant à elles, sont restées stables à 202 900 €. Pour les années à venir, il est à craindre une baisse des recettes dans le cas où la suppression de la taxe professionnelle ne serait pas compensée. En effet, nous avons encaissé 18 000 € en 2009 en « attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle ».

Compte tenu qu'il est difficile d'intervenir pour baisser les dépenses qui sont des dépenses de fonctionnement, il nous faut agir pour augmenter les recettes.

Pour rétablir, à terme, un certain équilibre, le conseil municipal a donc décidé d'augmenter les impôts qui ne l'avaient pas été depuis de nombreuses années :

- La taxe d'habitation passera de 5,99 % à 6,15 %
- L'impôt foncier (bâti) passera de 5,51 % à 6,30 %
- L'impôt foncier (non bâti) passera de 50,88 % à 51,70 %

Cette augmentation représente une majoration de moins de 13 € en moyenne par feuille d'imposition (si l'on suppose que chaque feuille est composée des 3 taxes).

Il y a un an, le conseil municipal avait mis à la disposition des villageois un mode de transport à très bas prix pour se rendre sur ALES ou VEZENOBRES. Le prix était de 6 € par an et 2 € par trajet, la mairie participait en versant une subvention à l'association gestionnaire.

Nous pensions que ce service permettrait une plus grande autonomie aux personnes dépendantes pour accomplir tout type de formalités (administratives, santé, achats, ...).

Il s'avère que ce service n'a été que très peu utilisé, puisque seulement 6 personnes se sont inscrites et une seule l'utilisait régulièrement. Malgré nos diverses relances et nos efforts pour adapter cette navette au besoin de chacun (navette à la demande), le besoin ne s'est pas fait sentir.

En conséquence, nous avons pris, aujourd'hui, la décision d'annuler ce mode de transport. Toutefois, si dans l'avenir, une demande plus importante venait à voir le jour, nous étudierions la possibilité de redémarrer ce service.

Il est bien évident que nous trouverons toujours une solution si quelqu'un se trouvait dans le besoin.

Par ailleurs, nous vous rappelons que chacun a la possibilité d'utiliser, en cas de nécessité, les transports scolaires.

De plus, aujourd'hui, des commerçants ambulants desservent régulièrement la commune (boulangers, épiciers) et des commerçants de VEZENOBRES assurent, à la demande, les livraisons dans notre village. Le développement du commerce par internet offre aussi une possibilité supplémentaire.

Nous nous tenons à votre disposition en mairie pour tout renseignement nécessaire.

Le budget 2009 de la CCRV

(Communauté de Communes de la Région de Vézénobres)

Comme vous le savez, en 2009, la CCRV a décidé la mise en recouvrement d'une taxe additionnelle et l'application de restrictions budgétaires. Cette taxe a permis de régulariser un retard de factures pour 695 000 € et un déficit budgétaire de 2008 pour 272 000 €. Malgré cela, le budget 2009 est clôturé avec un déficit de 217 000 € et un report de factures sur l'année 2010 pour 479 000 €. Budget total de la CCRV : environ 4 000 000 €.

En conséquence, la CCRV vient de reconduire pour 2010 la taxe additionnelle qui se décompose comme suit :

Taxe d'habitation : 2,06

Impôt foncier bâti : 3,29

Impôt foncier non bâti : 9,77

En raison d'une part de la baisse des recettes (suppression de la taxe professionnelle, diminution des subventions, ...) et d'autre part des investissements prévus, on est en droit de s'interroger sur la pérennisation de cette taxe additionnelle pour les années suivantes.

Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.)

Après l'obtention en février des subventions de l'ADEME et en mars de la REGION, nous avons fait publier un appel d'offres dans la presse officielle pour le choix d'un cabinet d'architecte.

Le choix se fera fin avril date limite de réception des offres.

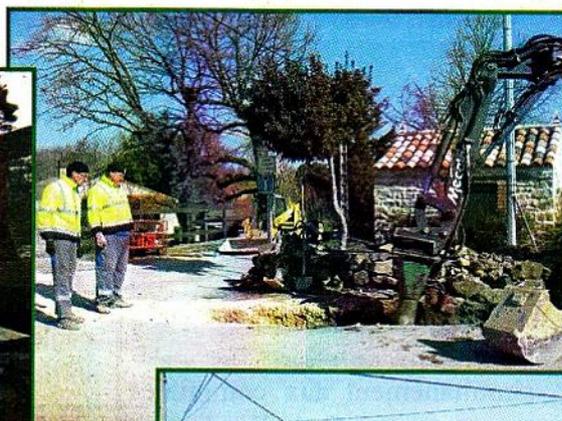
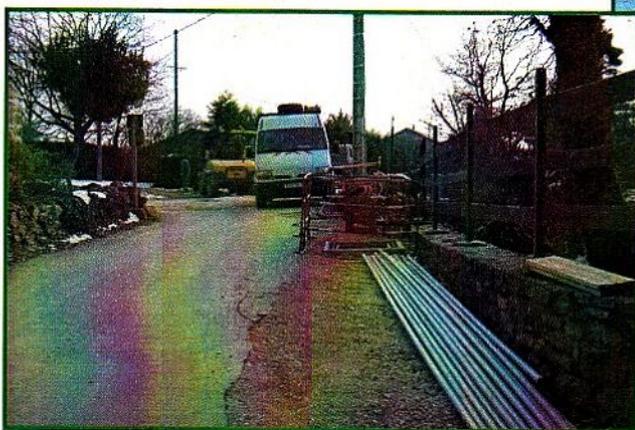
Le cabinet choisi pilotera, sous notre contrôle, l'étude qui permettra de faire les choix d'un aménagement et d'une gestion durable de notre territoire, en croisant toutes les thématiques environnementales (gestion des eaux, des déplacements ; maîtrise de la biodiversité, du paysage, du bruit ; respect des espaces naturels, du patrimoine).

Cette étude débouchera sur la mise en place d'un Plan Local de l'Urbanisme (PLU), celui-ci remplacera notre Plan d'Occupation du Sol (POS).

VOIRIE

Electricité :

Les travaux de mise en discrétion et de renforcement des réseaux électriques et téléphoniques se poursuivent dans le village : ci-dessous l'entreprise VALETTE au travail Route de Monteils et Chemin du Travers de la Rousse.



Réfection des Routes et Chemins :

Particulièrement dégradés par les intempéries successives les chemins de Campagnac, Saint-Etienne de l'Olm, ainsi que le pont de la Droude ont été restaurés par l'entreprise JOFFRE.

COLUMBARIUM

A la demande des familles, le Conseil Municipal a décidé de doter notre cimetière d'un columbarium. En effet ce besoin est en forte augmentation en France.

Deux mairies de la communauté de Vézénobres, CASTELNAU VALENCE et NERS, se sont jointes à nous pour solliciter des devis auprès des entreprises spécialisées et de ce fait obtenir des prix plus intéressants.

Environnement

Vous êtes propriétaire d'une habitation ou d'un terrain à moins de 200 mètres des bois ?

Alors vous êtes concernés par le débroussaillage (arrêté préfectoral).

Il consiste à réduire la densité de la végétation, au sol ou en hauteur, en éliminant les broussailles, les arbres morts et les restes de coupe, à diminuer la densité des arbres, à élaguer les arbres conservés.

Débroussailler, c'est :

- garantir une plus grande sécurité des biens et des personnes
- limiter la propagation du feu
- protéger la nature
- favoriser le travail des sapeurs-pompiers

Le débroussaillage doit s'effectuer sur tous les terrains en zones urbaines ou dans un rayon de 50 mètres autour des habitations hors agglomération.

Le non-débroussaillage est passible d'amende.

Des plaquettes disponibles en Mairie expliquent les modalités de débroussaillage.

NETTOYONS LA NATURE

Deuxième Journée de l'environnement,
un bilan positif ...



Ce 27 mars dernier, simultanément aux communes environnantes, nous avons participé à l'opération « Nettoyons la Nature », nous étions à nouveau une trentaine (adultes et enfants confondus) pour participer pleinement à la gestion de l'environnement de notre village.

Réaliser ce nettoyage de printemps permet de repérer tous les encombrants à travers les feuillages naissants.

Le nettoyage des abords des routes de Méjannes, Monteils et du chemin en limite de Vézénobres a

récolté plus de 50 sacs de déchets divers : sacs plastiques, verres, ferrailles, et autres bricoles peu reluisantes. De nombreux dépôts sauvages dissimulés notamment aux abords de la Droude ont été nettoyés.



4 remorques
apportées
à la déchetterie

Nous remercions tous les volontaires ayant participé à ce chantier.

Merci de poursuivre vos efforts dans le tri des déchets en respectant les consignes telles que présentées à la page 7.

PEB ET CHARTE

Aérodrome : deux dossiers en parallèle !

Le Plan d'Exposition au Bruit :

Dans le cadre du projet d'adaptation réglementaire du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome d'Alès Cévennes notre position reste inchangée :

Nous jugeons le projet de révision du Plan d'exposition au Bruit de l'aérodrome d'Alès-Cévennes, avec ses extensions de périmètres et ses nouvelles contraintes, inacceptable dans sa formulation actuelle.

Une simple mise en conformité du PEB avec le cadre réglementaire actuel sur la base des valeurs de référence initiales (21.000 mouvements) tiendrait compte de toutes les composantes du développement durable de notre village et non d'un seul équipement fut-il un aérodrome.

Cependant, même dans cette hypothèse l'impact du PEB menace le patrimoine des habitants et nos projets communaux en cours.

Pour les biens privés contenus dans l'enveloppe D, l'équivalent d'une servitude dépréciera fortement leur valeur, alors que ces biens ont tous été légalement et réglementairement autorisés. Aussi nous avons demandé de supprimer la zone D de la future proposition de règlement comme la réglementation le permet. Nous sommes dans l'attente maintenant des documents de la sous-préfecture en espérant qu'elle tiendra compte de nos demandes.

La charte de l'aérodrome :

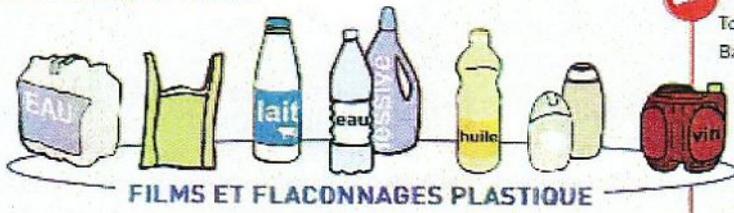
La rédaction d'une charte d'utilisation de l'aérodrome est en cours dans le cadre d'une commission consultative. Cette charte de bonne pratique devrait traiter de l'ensemble des points à respecter par les usagers de l'aérodrome.

Nous resterons vigilants pour que la charte soit réaliste, applicable, contrôlable et sanctionnable.

TRI SELECTIF

→ GUIDE POUR BIEN TRIER NOS DÉCHETS... POUR MIEUX RECYCLER

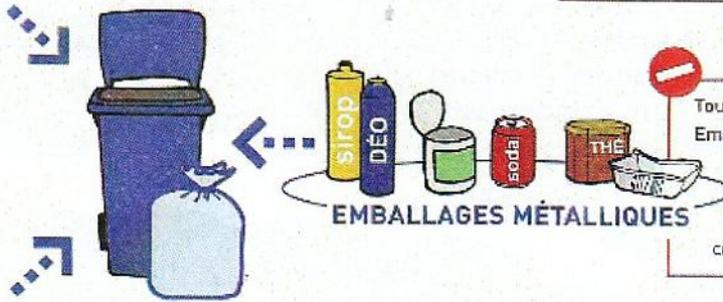
LES EMBALLAGES



FILMS ET FLACONNAGES PLASTIQUE

→ LES INTERDITS

- Tout emballage non vidé
- Barquettes en polystyrène ou en plastique : viandes, poissons, fruits et légumes
- Pots en plastique : pots de yaourt, crème fraîche, fromages
- Boîtes en plastique : boîtes à œufs, support de gâteau, ...
- Tout objet en plastique : gobelets, couverts, jouets, pots de fleurs, cagettes, tuyaux, câbles, ...



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

→ LES INTERDITS

- Tout emballage non vidé
- Emballages ayant contenu un produit dangereux : pots de peintures, bombes aérosol de produits phytosanitaires, ...
- Tout objet en métal : casseroles, outils, jouets, couverts, ...



EMBALLAGES EN CARTON

→ LES INTERDITS

- Tout emballage non vidé
- Cartons souillés
- Tout objet en carton : jouets, meubles

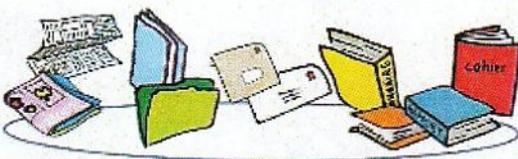
VERRE (sans couvercle, ni bouchon)



→ LES INTERDITS

- Tout emballage non vidé
- Tout objet en verre autre que les emballages : vitre, vaisselle, verre ménager, ampoules, ...

PAPIER / JOURNAUX / MAGAZINES



→ LES INTERDITS

- Tout papier spécial : papier peint, papier calque, papier carbone, papier alimentaire (boulangerie, boucherie, ...)
- Tout papier souillé : sacs d'aspirateur, mouchoirs en papier, essuie-tout, lingettes, ...

* collecte en porte à porte pour les collectivités de Nîmes, Saint-Gilles et CC de Petite Camargue



→ ATTENTION ! CES DÉCHETS VONT DANS LA POUBELLE À ORDURES MÉNAGÈRES ET NON DANS LA POUBELLE BLEUE



VOS CARTOUCHES D'ENCRE sont collectées dans un bac de récupération, mis à votre disposition en mairie. Leur collecte différenciée, permet de les sortir du cycle des déchets ménagers et de les recycler ou réemployer.

Conseil Municipal des Jeunes

Ils sont dix ...ils ont de 10 à 14 ans, ils sont porteurs de projets ...

Campagne pour sensibiliser les automobilistes à la **sécurité des enfants dans le village** :
Réalisation de tracts et affiches.

Création d'une ludothèque
Les enfants du CMJD organisent une récolte de jeux de société.
Si vous avez des jeux en bon état pour commencer à constituer cette ludothèque veuillez les apporter en Mairie.

Installation de **poubelles à papier et cigarettes** dans le village.

Participation
Au ramassage des déchets dans la nature, lors de la **journée de l'environnement**

Collecte de denrées alimentaires au profit de personnes en difficulté.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette action.
130 kg de denrées alimentaires sont distribuées par le CCAS (Conseil Communal d'Action Sociale)

Réalisation de panneaux pour sensibiliser la population aux problèmes causés par les **chiens errants** et la **surpopulation des chats**.

Achat de **graines stérilisantes** pour réduire la **population de pigeons** dans le village.



De gauche à droite :

**Ambre Guibal—Lilou Leonetti—Jade Constant—Célia Canel—Marie Ilardo—Lorenzo Barry
Quentin André—Camille Roussel—Elliot Leonetti—Chloé Pleynet Corraia**

Après leur élection le 27 novembre 2009, encadrés et écoutés par 5 conseillers municipaux les 10 conseillers du Conseil Municipal des Jeunes de Deaux se sont réunis pour former deux commissions. **Leurs préoccupations et leurs projets : la solidarité, la culture, la qualité de l'environnement, la sécurité, les équipements sportifs, les aménagements environnementaux...**

Les deux commissions se réunissent tous les premiers lundis et jeudis du mois et présentent leurs projets à l'approbation du prochain conseil municipal des « grands » et ils ont porté leurs réflexions sur de grands projets : aménagement d'une aire de jeux, d'un skate park, d'un boulodrome, d'un parcours de santé...

Concours Photo

Sur le thème :

« Arbres remarquables, flore et faune de notre campagne »

Comment participer ?

- ◇ On peut envoyer **5 photos maximum**.
- ◇ Les formats : tirages sur papier, format 24-30 en argentique et format A4 numérique.
- ◇ Vous avez le choix, noir et blanc ou couleur.
- ◇ **La date limite de réception des photos est le 31 mai.**
- ◇ Derrière chaque photo, **inscrivez votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.**
- ◇ Si votre photo met en scène des personnes, assurez-vous d'avoir l'autorisation de celles-ci ou de leurs parents dans le cas des enfants.
- ◇ Les gagnants devront nous fournir les négatifs ou les fichiers numériques.

On gagne quoi ?

- ◇ Les meilleures photos seront exposées toute l'année en Mairie.
- ◇ Et quelques petites surprises !!!

Où voir les photos ?

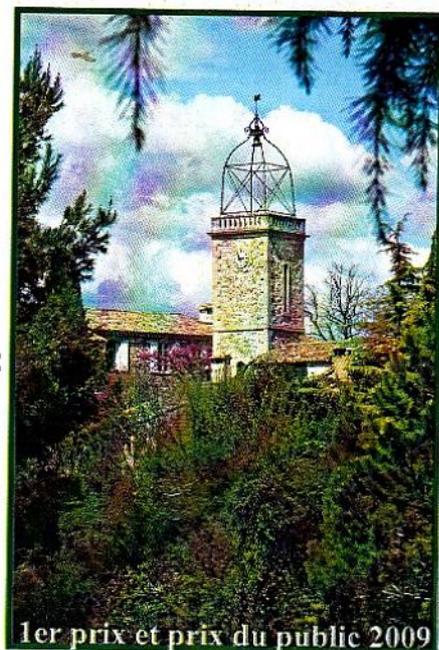
Toutes les photos seront exposées en mairie

à partir du 3 juin 2009

Vous pouvez participer à la sélection des meilleures photos en venant voter pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Remise des prix :

Vendredi 18 juin à 19 h



Jumelage : projet annulé !

Pas de mobilisation, désintéressement... Dommage !

Ce projet ne peut aboutir, il n'est réalisable qu'avec l'adhésion et la participation de la population.

Premier anniversaire de la bibliothèque municipale !

Cette année a été bonne à tout point de vue et nous remercions :

- Le conseil municipal pour l'installation matérielle ;
- Le sponsor pour le don imprévu de 1000 € ;
- La Bibliothèque Départementale de Prêt (Conseil Général) pour le prêt total d'environ 2000 ouvrages ;
- Les Deuxois puisque vous êtes 57, de 4 à 85 ans, à vous être inscrits.

Nos ouvrages proviennent donc de la B.D.P. et de dons divers.

Nos projets :

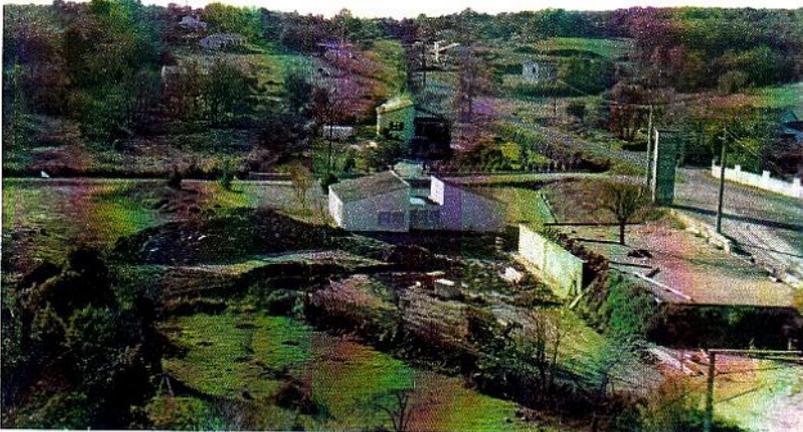
- Une journée portes ouvertes et inauguration le 16 avril ;
- Une soirée spectacle le 19 juin ;
- Des achats de nouveautés ;
- Des après-midi contes pour enfants avec expositions....

*Le groupe bibliothèque d'A.Deaux Mi No
Henri, Marie-France, Marie-Thérèse, Renée, Simone*

Rappel : la bibliothèque est ouverte à tous, elle est gratuite.

Horaires : le mercredi de 10 h à 12 h
et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Depuis l'horloge, direction sud, l'école, l'emplacement du foyer et de la mairie, c'était dans les années 1980.



Toujours de là haut, aujourd'hui !



DON de JEUX pour la future LUDOTHEQUE

Projet du Conseil Municipal des Jeunes : constituer un choix de jeux qui seront prêtés dans le cadre de la bibliothèque.

Si vous avez des jeux de société en bon état à donner pour cette future ludothèque, vous pouvez les apporter en mairie.

Merci !

Vivre à Deaux aujourd'hui !

**Nous étions une centaine
d'habitants en 1980,
aujourd'hui bientôt 600.**

Certaines personnes vivent à Deaux depuis leur naissance, d'autres s'y sont mariées, certaines en sont parties et ont eu envie d'y revenir, beaucoup ont eu un coup de cœur et s'y sont installées.

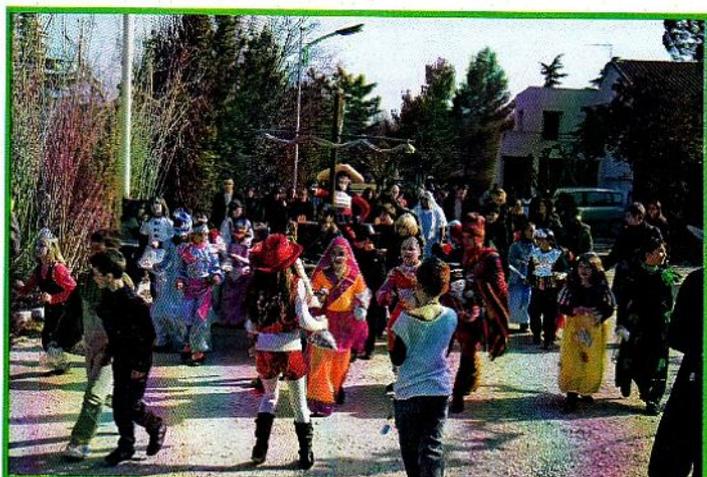
Mais pour tous, vivre à Deaux c'est vivre dans la tranquillité et la convivialité.

Équilibre fragile dans notre société faite de stress, d'angoisse, d'incivisme, d'individualisme...

Préserver cet équilibre, continuer à vivre dans un petit village tranquille, cela demande des efforts, de la compréhension, de la bonne volonté, du respect, de la solidarité, de tolérance...

**Pas toujours
facile !**

Les Associations



L' A.P.E a créé l'évènement dans notre village le samedi 13 mars !

Peut être avez-vous vu passer le navire du capitaine crochet en cette belle après midi du 13 mars ?
Rassurez vous, vous n'avez pas rêvé : ce pirate tant redouté était en réalité le « Monsieur carnaval » de l'école !!
Pour le bonheur des petits et des grands le magnifique char confectionné par des parents d'élèves bénévoles a circulé dans les rues de notre village attaqué de toutes parts par de nombreux confettis et serpentins multicolores !
Une belle occasion pour tous de partager de bons moments avec friandises et goûters offerts à tous les enfants !

DIMANCHE 25 AVRIL 2010

ECUREUIL **Courses pédestres** BLAIREAU

15,2 km et 7,400 km

Marche 7 km

SOURIS BELETTE

RENARD

les

TRACES

de

DEAUX

11^e édition

MUSARAGNE

1^{er} HOMME et 1^{re} FEMME au Scratch 15,2 km **POIDS EN VIN**

1^{er} HOMME et 1^{re} FEMME au Scratch 7,400 km **DEMI POIDS EN VIN**

3 TIRAGES AU SORT DOSSARD Poids en Vin (Coureur présent)

Vin COLLINE DE BOURDIC sponsorisé par AKERA DÉVELOPPEMENT

NOMBREUSES BOUTEILLES DE CHAMPAGNE A GAGNER

Association LES TRACES DE DEAUX : 06 85 03 03 68 / 04 66 83 56 90 / 04 66 92 2 10

DEAUX (Gard) avec le soutien de la Mairie.

Midi Libre LE GARD Intermarché akera

ROUTE DE NÎMES - ALÈS

www.tracesdeaux.fr - contact@tracesdeaux.fr

A.DEAUX MI NO, saison 2009/2010

L'association A.Deaux Mi NO tout au long de l'année par ses différentes sections sportives, culturelles et de loisirs (gym—exploration du mouvement—s.a.r.c.—marche—atelier artisanat—chorale—bibliothèque), apporte des activités de qualité dans notre village.

Elle a organisé des animations pour tous les goûts, pour tous les âges :

Après-midi « expressions » (expo, atelier, théâtre) - Loto—Thé dansant—Soirée « Américaine ».

Elle vous attend nombreux lors de ses prochains rendez-vous :

- Les 12, 13, 14 avril pour un stage de 3 jours atelier théâtre de 14h à 17h au foyer municipal. Prix du stage : 27€
- Le 16 avril pour une journée « portes ouvertes » à la bibliothèque municipale.
- Le 1er mai pour le repas sur l'herbe, avec animations musicales et au retour une pièce de théâtre pour enfants « Le roi et la fée » (programmations de la scène « Camis'Arts »).
- Le 8 mai, pour un vide grenier.
- Le 19 juin pour clore la saison 2009/2010 : « Ris-Deaux ».

ADIRAA, CIDEP, Villages 21, TGV, St Hilaire Durable

Ces associations soucieuses d'environnement organisent **un grand pique-nique** (apéritif et repas tirés du sac) **sur le terrain de football de Deaux** (à proximité de l'aérodrome) **suivi d'une randonnée découverte** **autour de l'aérodrome et dans la future zone golfique,**

le dimanche 2 mai à 11 h « Réservez cette date ! »

Cette manifestation faisant suite au débat citoyen du 4 mars à MEJANNES LES ALES a pour but de nous donner à réfléchir sur la qualité de notre environnement afin de nous aider à mieux lutter contre toutes les nuisances (sonores, atmosphériques, dégradation de notre cadre de vie).

Attention Ambroisie

Son pollen est dangereux

Qu'est ce que l'ambroisie ?

Cette plante envahissante et allergisante est originaire d'Amérique du Nord. Dans le Gard, sa progression, dans le couloir rhodanien et le bassin d'Alès et des Gardons, est très préoccupante.

L'ambroisie, plante opportuniste à haut pouvoir allergisant, pose de réels problèmes sanitaires et économiques :

- perte de rendements agricoles,
- coûts élevés des dépenses médicales.

Reproduction

Germination et levée de graines d'avril à juin. Croissance végétative, chaque pied forme une touffe assez large et haute en juillet, les hampes florales apparaissent et les fleurs mâles commencent à émettre du pollen en août.

La production de pollen est maximum en septembre, puis décroît en se prolongeant jusqu'en octobre.

Ces pollens peuvent être transportés sur de grandes distances.

Les fleurs femelles fécondées donnent des graines; Les plantes meurent et disparaissent mais les graines en état de dormance s'accumulent dans le sol et constituent une « banque » de graines qui assureront les futures générations.

Dissémination

L'activité humaine—Les moyens de transport—Les échanges de semence
Les transports de terre—L'eau ainsi que les oiseaux sont des vecteurs possibles.

Habitat et Répartition

L'ambroisie s'adapte à de nombreux climats et types de sol :

- sur les sols nus (jachères, chantiers,...)
- Les terres remuées
- Les lotissements
- Les voies de communication (bords de routes, berges de rivières,...)
- Certaines cultures (tournesol, blé, maïs, pois).

Effets sur la santé

Par inhalation des pollens ou contacts avec la plante :

Rhinite 90%-Conjonctivite 75%-Trachéite, asthme 50%-Urticair, eczéma 20%.

Actions préventives

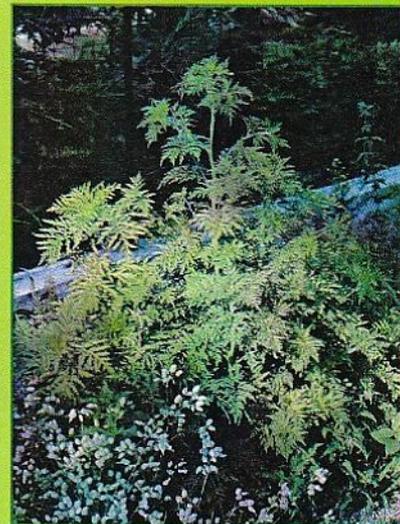
Enherber les sols nus (chantiers, jachères, gravières,...)

Couvrir le sol de membranes géotextiles.

Actions curatives

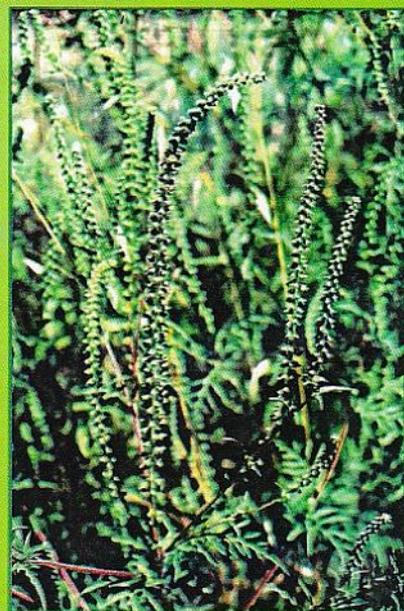
Tonte, girobroyage, arrachage, fauchage.

Utilisation raisonnée de phytosanitaires (sur les zones cultivées).



Feuille :
très découpée, face inférieure de même couleur que la face supérieure.
Pas d'odeur quand on froisse la feuille dans les doigts.

Tige :
velue, ramifiée à la base, devenant rougeâtre sur la plate âgée.



Ses fleurs jaunes, en épi
sont très
pollinisatrices